

Comment ça fonctionne, en CM ?

Pour répondre à certaines questions que vous vous posez peut-être, ou en devancer d'autres, et vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement en classe de CM, vous trouverez ci-dessous des explications sur différents thèmes.

Introduction : Les orientations de la classe de CM

- La classe de CM est une période de transition, **la dernière classe de la « petite école »** avant le « grand collège ». Tout au long de sa scolarité, l'enfant est accompagné, aiguillé, soutenu dans son travail et acquiert petit à petit une plus grande autonomie, avant de se lancer dans l' « aventure-collège ». Là, il va avoir de nombreux professeurs, de nouveaux camarades, des salles de cours différentes, et un travail plus important...
- Le but de la classe de CM est donc de préparer au mieux votre enfant à ce passage, de lui donner les « armes » nécessaires pour qu'il aborde toutes ces nouveautés dans de bonnes conditions.
- Les grands axes de travail sont donc **l'organisation** (emploi du temps, gestion du travail à court ou à long terme grâce à l'agenda), la **méthodologie** (comment faire pour mieux apprendre, être plus efficace, comment se corriger, être plus rapide ...) et **l'autonomie**. A ces 3 axes s'ajoutent bien sûr les contenus des différentes matières.
- Toutes les activités sont destinées à travailler un ou plusieurs de ces grands axes. Et même si, parfois, vous ne voyez pas l'intérêt d'un travail donné, sachez que chacun est réfléchi, adapté et donné dans un but précis.

Barème de notation

Tout au long de l'année, votre enfant sera noté, et ses notes vous seront communiquées sur le bulletin de chaque période. Sur le cahier du jour, sur les contrôles, etc..., les notes peuvent être sur 10 ou sur 20. Cependant, pour plus de simplicité, toutes les notes du bulletin apparaîtront sur 20.

Vous verrez également sur le bulletin les mentions « Acquis (A) », « En cours d'acquisition (EA) » et « Non acquis (NA) ». Cela vous donne une indication sur ce que votre enfant sait faire ou ne pas faire au cours de l'année.

En règle générale, une notion est considérée comme acquise lorsque l'enfant obtient plus de 7/10, ou de 14/20, lors d'un contrôle.

Ceci dit, rien n'est figé, et votre enfant n'est pas à l'abri d'une petite baisse de régime en cours d'année. Je ne me base donc pas uniquement sur les contrôles de fin de période pour considérer qu'une notion est acquise ou non. Le travail quotidien de l'enfant est aussi révélateur qu'un contrôle de fin de période.

Bibliothèque

La classe de CM possède sa petite bibliothèque. Des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des pièces de théâtre, des magazines sont ainsi à disposition des élèves lorsqu'ils ont fini un travail.

Dans ce cas, les élèves peuvent emprunter un livre à la bibliothèque uniquement l'après-midi, le matin étant réservé au travail en autonomie.

Cahiers

Les élèves de CM auront à utiliser cette année les cahiers suivants :

- un cahier du jour
- un cahier de littérature et d'expression écrite
- un cahier de leçons (maths et français)
- un cahier d'essai
- un cahier d'anglais
- un cahier de géométrie
- un cahier de liaison (que je vous invite à consulter le plus régulièrement possible),
- 3 porte-vues (1 pour les sciences, 1 pour l'histoire et l'éducation civique, 1 pour la géographie)

L'élève veillera bien entendu à la bonne tenue de ses cahiers.

Calcul mental

Il y aura deux contrôles de calcul mental par semaine dans le cahier du jour. Les élèves qui ne connaissent pas bien leurs tables sont invités à les apprendre régulièrement ! Sur le site de la classe, un lien vers un site d'entraînement aux tables est proposé. Il permet à l'enfant de travailler sur les tables tout en s'amusant.

Il existe également dans le commerce un jeu de cartes appelé « Cartatoto », qui permet d'apprendre les tables de multiplications par le jeu. Il est disponible au Furet du Nord ou dans les grandes surfaces au prix approximatif de 9,50 euros.

Classe verte

Comme tous les ans, une demande de classe verte sera effectuée auprès de l'Inspection, pour ma classe ainsi que pour celle de M. Wanozyniak.

Nous tenons cependant à rappeler que le départ en classe verte est loin d'être acquis, même si cela fait plusieurs années consécutives que nous avons la chance d'en bénéficier (ce qui est exceptionnel).

Cette année, nous irons à Brannay, dans l'Yonne, pour un séjour Patrimoine et Histoire.

Code de la route

Cette année encore, chaque élève passera l'APER (Attestation de Première Education à la Route) en liaison avec la Mairie de Roubaix. Un intervenant viendra travailler avec les enfants en classe pendant 3 séances, puis ils seront invités à participer à des parcours en vélo, au Parc des Sports, dans le cadre de la prévention routière. Enfin, ils passeront le test informatisé qui leur permettra d'obtenir l'APER.

Contrôle des cahiers

Il est souhaitable que, très régulièrement, vous consultiez et signiez le cahier du jour de votre enfant. Ainsi, vous serez invités à signer les notes obtenues par votre enfant lors de la semaine (dictées, calcul mental, et autres...). Ceci vous permettra en outre de voir l'évolution du travail de votre enfant au fil des semaines.

Dictées

Le fonctionnement des dictées sera identique à celui de l'an dernier, et sera adopté par les 4 classes de CM1/CM2. Ainsi, au lieu de faire une dictée préparée le vendredi à apprendre « par cœur » pour le lundi suivant, j'ai opté pour la « dictée quotidienne ». Chaque jour, les enfants doivent écrire sur leur cahier du jour une ou deux phrases dictées par le maître. Cette dictée n'est pas préparée dans le sens où les enfants ne doivent pas apprendre les phrases à la maison. Par contre, avant d'écrire la ou les phrases, les enfants sont poussés à réfléchir sur la manière d'écrire : analyse de la phrase, repérage des mots difficiles, des homophones, des accords à faire... Ainsi, l'élève est forcé à réfléchir activement sur l'orthographe, la grammaire, la conjugaison de la phrase.

Il n'empêche que les enfants auront des textes plus longs à écrire en dictée. Pour cela, j'utiliserai comme base les phrases déjà données lors des dictées quotidiennes, en modifiant des mots, des accords, le temps de la phrase, etc...

Evaluations

Comment les préparer ?

- ▶ Pour les mathématiques, les techniques sont à savoir utiliser (addition, soustraction...). Pour le Français, les règles d'orthographe ou de grammaire sont à connaître (pas forcément par cœur, mais il faut savoir les appliquer). En Histoire, Géographie, Sciences, le texte que les enfants ont eu contient les éléments essentiels, soit sous forme de résumé, soit sous forme d'un texte plus long où les mots-clés ont été soulignés en classe. Voilà pour les généralités.
- ▶ Les évaluations comportent en général plusieurs types d'exercices (des QCM aux questions ouvertes) de manière à voir si la leçon a bien été comprise et apprise. Evidemment, il est plus simple de mettre des croix dans un tableau que de rédiger une réponse ; les enfants doivent apprendre à faire les deux...
- ▶ En fin de leçon (et parfois même avant !), je précise aux enfants sur quoi ils vont être évalués, quels types d'exercices leur seront donnés. D'ailleurs, sauf exception, ils ont déjà fait ce type d'exercices en classe (Français et Maths) ou les ont au moins déjà vus dans d'autres évaluations. Dans le cas d'une évaluation plus difficile, certaines questions sont même lues aux élèves pour qu'ils sachent à quoi s'attendre !
- ▶ Vos enfants ont donc toutes les informations en main pour travailler les leçons qu'ils ont à apprendre... à condition qu'ils écoutent en classe. Je n'ai pas de mode de fonctionnement particulier quant aux évaluations ; c'est toujours le même principe : si l'élève participe activement à la leçon (écoute, intérêt, curiosité), pose les questions quand il n'a pas compris, analyse les fautes qu'il a faites dans les exercices et révise sa leçon, il ne peut pas « rater » son évaluation.

Langues

L'enseignement des langues se généralise dans les écoles primaires et ce, dans toutes les classes. En CM, théoriquement, il est déjà pratiqué depuis plusieurs années. Je prendrai en charge l'enseignement de l'anglais cette année (de manière quotidienne).

Leçons

Contrairement aux devoirs écrits, les leçons sont, elles, obligatoires. Et, au-delà de leur caractère obligatoire, elles sont même indispensables ! Un enfant qui n'apprend pas régulièrement ses leçons s'expose à 2 difficultés majeures :

- il accumule les difficultés au niveau de la compréhension des notions abordées, et risque d'avoir beaucoup de mal à appliquer ces notions. Les portes du retard scolaire et de la perte de temps en classe lui sont donc grandes ouvertes, et ce n'est bien entendu pas souhaitable.
- Il ne prend pas de bonnes habitudes de travail, sachant que l'apprentissage des leçons, dans toutes les matières, prend une place de plus en plus importante à l'entrée au collège, puis au lycée. Et ne parlons même pas des Etudes Supérieures... Au plus tôt l'enfant est habitué à gérer l'apprentissage des leçons, au mieux ce sera pour lui.

J'insiste donc sur la nécessité impérative, pour vous, parents, de vérifier que les leçons soient correctement et régulièrement apprises. L'enfant ne doit pas forcément attendre qu'un contrôle soit annoncé dans le cahier de texte pour se mettre à apprendre sa leçon. Tous les ans, je répète (souvent en vain, malheureusement...) que, dès qu'une leçon est inscrite dans le cahier ou le classeur, elle DOIT être apprise, le plus vite possible. C'est une habitude (difficile pour certains, il est vrai...) à prendre, et elle n'est destinée qu'à faciliter la vie de l'élève.

Liaison avec le collège

Cette année encore, des « passerelles » avec le collège seront prévues. Visite du collège « Théodore Monod », rencontres avec les 6èmes, séances menées en classe par des profs du collège, ... Les modalités de cette liaison seront définies plus précisément dans les semaines à venir.

Livres et manuels scolaires

Les élèves de CM disposent des manuels scolaires suivants :

- Français : La Balle aux mots (CM1) et CLEO (CM2)
- Mathématiques : Thévenet CM2, Diagonale CM1 et CM2.
- Histoire : Hatier cycle 3
- Géographie : Hatier cycle 3
- Sciences : Demi-série « Magnard » et demi-série « Nathan ».

A ces manuels s'ajoutent des dictionnaires (renouvelés cette année grâce à la coopérative, un grand merci !) et d'autres documents consultables par les élèves.

Maintien en CM1 ou 2

Le passage en sixième se fait au terme de la scolarité primaire soit à l'âge normal de 10/11 ans. A 12 ans, le passage en 6^{ème} est automatique, même si le niveau n'est pas encore atteint.

Le maintien en CM n'est pas une punition mais une aide, pour être mieux armé au collège mais si l'enfant n'est pas d'accord pour rester à l'école primaire une année de plus, il ne sert à rien de le maintenir. Ce doit être un choix de l'enfant et de sa famille. C'est pourquoi l'instituteur propose un maintien en CM quand il pense que l'enfant aura du mal à suivre, mais ce sont les parents qui décident.

Matériel

La liste du matériel demandé aux élèves de CM comportait certains « outils » en plusieurs exemplaires (crayons, stylos, colle, etc...), pour des raisons d'usure mais aussi d'oubli. Ce matériel « de rechange » est stocké en classe et les enfants y ont accès selon leurs besoins (c'est leur « réserve »).

Liste du matériel à avoir toute l'année

- Trousse** :
- ◆ Stylos bille (bleu, rouge, vert, noir)
 - ◆ Crayons gris
 - ◆ Gomme blanche
 - ◆ Taille-crayon avec réservoir
 - ◆ Une paire de ciseaux à bouts ronds
 - ◆ Tubes de colle
 - ◆ Fluos ou surligneurs (couleurs au choix)

Le contenu de cette trousse devra être renouvelé tout au long de l'année, autant que nécessaire, et ne sera pas fourni par l'école.

Accessoires :

- Des feuilles de classeur 21x29.7 grands carreaux (blanches, bleues, roses, jaunes et vertes)
- Ardoise veleda + feutres veleda + chiffon pour effacer
- 2 pochettes à rabats
- Une règle de 30 cm, une équerre, un compas (vérifier que le compas comporte une vis de serrage)
- Un cahier de textes
- Des cahiers de brouillon
- Une calculatrice (plusieurs modèles existent, principalement chez Casio, comme la FX Junior, qui ne sert que pour le

CM, et la FX 92 qui sert pour tout le collège. Si vous voulez en acheter une autre, ou emprunter celle de l'aîné, vérifiez que $3+4 \times 5=23$, -et pas 35 !-).

Doivent toujours être dans le sac :

- le cahier de texte
- le cahier de liaison
- les pochettes cartonnées
- le cahier de leçons
- les porte-vues

ATTENTION ! Aucune feuille ne traîne dans le sac ou sous la table ;
toutes les feuilles volantes sont rangées dans la pochette après y avoir mis le prénom.

Ordinateurs

La classe de CM possède 2 postes, qui serviront surtout au traitement de texte et à la recherche documentaire sur CD-Rom.

Le site informatique de l'école est connecté à Internet. Les élèves de CM seront initiés (ou se perfectionneront) au traitement de texte, à l'envoi de messages électroniques, mais aussi à la recherche sur Internet et au maniement des différents logiciels ou CD-Rom mis à leurs disposition.

Piscine

Cette année, les élèves de CM1 et de CM2 iront à la piscine. Ce « stage de natation massé » aura lieu après les vacances de Pâques. 2 fois par semaine, nous irons donc à la piscine de la Potennerie. Ainsi, les élèves bénéficieront d'une quinzaine de séances dans le but d'acquérir les compétences du « savoir nager » avant d'arriver au collège.

Poésies

Il semblerait que certains enfants, qui récitaient sans faute à la maison, ont eu de moins bons résultats à l'école. Il peut y avoir plusieurs raisons à cela : le trac, les yeux des copains braqués sur soi, le côté « examen » qui peut faire peur... Devant cette incompréhension, je souhaitais vous détailler mes critères de réussite dans ce domaine.

Je demande aux enfants de réciter le texte sans oublier ni remplacer les mots (respect du texte d'auteur), de respecter la ponctuation, les liaisons et les prises de souffle (ne pas aller trop vite), et de parler en mettant des intonations quand il le faut. Moins exigeant en début d'année ou sur des textes longs, les exigences sont bien sûr plus grandes pour des textes plus courts, et au fur et à mesure de l'avancement dans l'année scolaire.

Cette année encore, je conserverai le système des poésies à points. L'enfant est libre de choisir la poésie qu'il veut. Chaque poésie, en fonction de sa longueur et de sa difficulté, vaut un certain nombre de points (de 4 à 50 points). A charge pour l'enfant de rassembler 20 points par période (une période = environ 6 à 7 semaines). Les poésies supérieures à 20 points (même si elles sont rares, et peu choisies par les élèves...) permettent aux enfants d'avoir des points d'avance pour la période suivante.

Nouveauté 2012 : au cours de chaque période, les élèves auront une poésie imposée à apprendre (la même pour tous les élèves). A charge pour les élèves de compléter la note obtenue avec les poésies à points pour atteindre 20/20 !

Professionalisme ...

Je suis tout à fait prêt à rencontrer les parents pour parler avec eux de leur enfant, du travail en classe de CM, ou de tout autre sujet à propos duquel elles peuvent donner des éclaircissements. Il vous suffit de prendre rendez-vous ou de me rencontrer à 11h30 ou 16h30 à la sortie de l'école...

Sachez tout de même que tout travail donné aux élèves l'est dans un but précis. Il a été préparé, fait l'objet d'une programmation et d'une progression au cours de l'année et présente un intérêt, même si vous avez l'impression que ce n'est pas le cas... Etre enseignant, c'est un métier. Nous avons suivi une formation pour cela, avons travaillé dans différentes classes, avons été inspectées... Nous connaissons notre métier, savons ce que les élèves peuvent faire, ce dont ils sont capables ; nous connaissons leurs limites et nous en tenons compte.

Programme de CM

Dans les livrets d'évaluation (que vous signez à chaque fin d'année scolaire), plusieurs feuilles recensent toutes les compétences à acquérir au cours du cycle 3 qui comprend, je vous le rappelle, le CE2, le CM1 et le CM2 (*les nouvelles instructions officielles étant parues, cette liste des compétences à acquérir est susceptible d'être un peu modifiée mais sans grand changement...*).

Les notions sont donc abordées au CE2, puis reprises, en les approfondissant, aux CM1 et 2. C'est surtout flagrant en français et en mathématiques. Une leçon comme le C.O.D. sera vue au cours de chacune des 3 années du cycle, mais en ajoutant des difficultés aux exercices, en proposant des exercices plus longs, des exceptions, un vocabulaire plus précis, etc...

Ayant un cours double CM1/CM2, ce que je considère comme un avantage à plusieurs titres, une partie du programme est faite sur deux ans par l'ensemble de la classe, l'autre est reprise séparément chaque année. *Histoire, géographie, sciences, éducation civique* sont des matières qui sont travaillées sur deux ans. La première année, on fait la première partie du programme, et la deuxième année, la suite. Toute la classe travaille alors ensemble. C'est de cette manière que fonctionnent toutes les classes à cours multiples.

Le français et les mathématiques, quant à elles, sont des matières travaillées d'abord en commun (pour la leçon orale) puis séparément (pour les exercices écrits).

En cas de leçon vraiment différenciée, l'organisation est la suivante : quand je m'occupe d'un groupe, l'autre travaille seul sur des exercices, puis on inverse. Sachez encore que le programme de 6^{ème} est sensiblement le même que celui du cycle 3. Là encore, les enfants vont reparler du COD et des gallo-romains. C'est cette répétition, entre autre, qui permet aux enfants de retenir les notions apprises...

Projets de l'année

Outre la classe verte, l'USEP et le Code de la Route, la classe participera cette année à d'autres projets :

- La semaine de la Science : autour du thème de l'énergie, les élèves travailleront en classe pour mettre au point un objet ou une affiche à présenter lors d'une exposition qui se déroulera à l'école Brossolette, dans la semaine du 8 octobre. De plus, la classe se déplacera à l'école Brossolette pour assister à cette exposition ainsi qu'à des ateliers.
- Ecole et Cinéma : 3 fois dans l'année, nous irons assister à la projection d'un film au Duplexe, à Roubaix. Au programme cette année : « U », « Tomboy », et « Jason et les Argonautes ». Un travail sera mené avant et après ces projections, en classe, bien entendu.
- Breakfast Classes : pour la première fois, la classe participera cette année aux Breakfast Classes. Le principe : grâce à la participation de divers intervenants, les élèves seront amenés à prendre part à des ateliers autour de la nutrition d'une part, et de la danse contemporaine d'autre part. Ouverture culturelle et travail sur la santé sont au programme de ce projet ambitieux, qui permettra en outre de ré-exploiter des notions vues en classe.

Règles de vie de la classe

Décidées collectivement en début d'année, les règles sont tacitement renouvelables, mais peuvent être rediscutées ; il suffit qu'un enfant en fasse la demande.

La loi de la classe
On respecte les règles du Travail Individuel et on ne triche pas
On ne dit pas de gros mots
On ne crache pas dans la cour de l'école
On ne se moque pas des autres
On ne mâche pas de chewing-gum en classe
On ne fait pas de gestes obscènes ou déplacés
On ne lance pas le matériel
On ne dérange pas en bavardant
On obéit aux consignes du maître.
On ne parle pas de manière insolente ou agressive
On lève le doigt avant de parler
On respecte les règles du jeu
On fait attention de ne pas tirer trop fort avec la balle
On ne court pas à l'intérieur des locaux
On n'abîme pas le matériel collectif

Remarques dans les cahiers

Les remarques du cahier (b, tb, ab...) tiennent compte du résultat à l'exercice mais aussi du niveau et des capacités de l'enfant. Un excellent élève qui fait une faute d'étourderie aura un **ab**, alors qu'un enfant en difficulté qui a fait de gros efforts et qui fait la même faute aura un **tb**.

Les remarques veulent dire ce qu'elles veulent dire, et un **ab** n'est pas un signe de chute irrémédiable de niveau. C'est seulement une remarque qui veut dire que le travail aurait pu être meilleur, que l'élève est capable de mieux, qu'il n'a pas fait assez d'efforts.

En général, j'essaie également de préciser la remarque : « *revois ta leçon* », « *tu dois lire correctement les consignes* », « *tu as compris la leçon, mais entraîne-toi encore* », etc...

Sorties

En temps scolaire, les sorties sont obligatoires. Hors temps scolaire, elles sont facultatives. Les parents qui souhaitent accompagner sont les bienvenus (dans la limite des places disponibles, bien sûr), et vous êtes invités à vous manifester rapidement pour me préciser que vous souhaitez accompagner. Certaines sorties sont effectivement très prisées et très attendues des parents ! (comme les randonnées, par exemple... ☺).

Soutien et Aide aux devoirs.

Le soutien commence fin septembre (dans le cadre de la suppression du samedi matin).

Modalités de fonctionnement : 3 ou 4 élèves rencontrant quelques difficultés sont inscrits pour suivre 30 min de soutien le lundi midi, le mardi midi et le jeudi midi (de 11h30 à 12h10), et ce pendant un nombre limité de séances (3 ou 4 par période). Les enfants participant à ce soutien sont proposés par l'enseignant, mais ils ne participent que si les parents donnent leur accord.

Note pratique : pour des raisons de sécurité, il sera demandé aux parents de venir chercher leur enfant à l'école à 12h10, côté Rue Léon Marlot.

Quant à l'aide aux devoirs, elle aura lieu le lundi de 16h30 à 17h30. Cette aide aux devoirs est basée sur le volontariat de l'enfant. Il est bien sur hors de question que j'impose cette aide à un élève. Je peux par contre fortement lui recommander, mais sa participation se fera toujours avec son accord et celui des parents. Les parents, et élèves, intéressés sont priés de se manifester le plus tôt possible !

Sport

Cette année, les élèves auront sport dans la salle Brossolette le lundi de 15h00 à 16h30 jusqu'aux vacances de Toussaint. Il y a également sport dans la cour tous les vendredis de 14h à 15h.

Pour les périodes suivantes, vous serez prévenus du jour et de l'horaire en temps utile.

Veillez à ce que vos enfants aient leurs affaires de sport!

Temps laissé aux élèves pour faire leur travail

Pour les exercices qu'ils ont à faire, le temps donné varie en fonction du travail demandé, mais reste dans le cadre de l'emploi du temps. En effet, des plages horaires précises sont octroyées à chaque matière. A l'intérieur de cette plage horaire, une partie du temps est utilisée pour la leçon proprement dite (explications, exercices oraux) et le reste est un temps d'exercices écrits (surtout en Français et Mathématiques) ou de copie de résumé de leçon.

Par exemple, sur une leçon d'Orthographe de 30 minutes, 5 à 10 minutes vont être consacrées au rappel de la règle, à des exemples donnés au tableau ou à l'oral, et les vingt minutes restantes seront consacrées aux exercices écrits. En aucun cas le temps donné pour les exercices n'est calqué sur les élèves les plus rapides ou sur les plus lents. Simplement, en vingt minutes, certains élèves auront le temps de faire 3 exercices, et d'autres, moins rapides, n'en feront qu'un ou deux. Les élèves plus rapides, quand ils ont terminé, s'occupent en poursuivant leur Travail Individuel ou en apprenant des leçons. Au terme des 20 minutes, les élèves apportent leur cahier pour la correction. S'ils n'ont pas réussi à tout faire, tant pis. Ils sont invités à essayer d'aller plus vite la prochaine fois, ou à terminer leur travail lors des phases de travail en autonomie.

Les exercices d'entraînement visent à se familiariser avec l'utilisation de la langue ou des nombres. Un élève moins rapide s'entraînera moins pendant le temps scolaire, ce qui ne l'empêche pas de poursuivre cet entraînement à la maison...

Le programme de CM est chargé, et la classe avance à un rythme qui permet aux plus rapides de s'occuper en attendant (un peu) les autres, et aux plus lents de « faire avec », au moins pour une partie du travail. De cette manière, nul n'est exclu du groupe classe.

Travail à la maison

Si la majorité du travail est fait à l'école, et si les devoirs écrits sont interdits à l'école primaire (loi de 1956), la préparation au collège passe tout de même par la **prise d'habitudes de travail**. Les leçons à apprendre, les lectures, les tables ou les conjugaisons à réviser font partie de ces devoirs autorisés et, à mon avis, indispensables pour habituer les enfants à un travail régulier.

D'autre part, en septembre, on commence de nouvelles leçons dans toutes les matières, leçons qui sont toutes plus ou moins évaluées en fin de période. Ensuite, les leçons se succèdent et les évaluations sont de plus en plus étalées sur toute la période, et plus seulement à la fin de celle-ci.

L'un des apprentissages du CM est de **s'organiser**, tant pour les leçons que pour le travail écrit (qui ne sera pas optionnel au collège !). Pour cette raison, votre enfant aura donc 1 DM (devoirs à la maison) à faire chaque semaine, un

en maths ou un en français. Ces DM seront notés, et les notes apparaîtront sur le bulletin de chaque période. J'ai conscience d'être « hors la loi » en proposant ces DM, et sachez qu'un enfant n'est pas puni s'il ne les fait pas... Mais cette organisation me semble indispensable pour permettre à l'enfant de ne pas se noyer sous une masse de devoirs lorsqu'il sera au collège.

Votre travail à vous, parents, peut être de veiller à ce que le travail quotidien à la maison ne dépasse pas $\frac{3}{4}$ d'heure pour vos enfants, mais aussi à vérifier que, les jours plus « calmes », ils anticipent et s'avancent dans le travail qui leur est demandé pour plus tard. Ce sont des habitudes de travail qui leur seront utiles tout au long de leur scolarité.

USEP

Comme chaque année, la classe sera inscrite aux activités sportives dans le cadre de l'USEP. Des sorties en temps scolaire (obligatoires) et hors temps scolaire (facultatives) seront organisées tout au long de l'année. La plupart de ces sorties se dérouleront cependant vers la fin de l'année scolaire. Consultez régulièrement le cahier de liaison de votre enfant ou le site internet de la classe pour connaître les dates de sortie, ainsi que les modalités de la sortie (pique-nique, vêtements ou matériels spéciaux, horaires, ...).

Les droits d'inscription USEP (qui s'élevaient l'an dernier à un forfait de 17.50 euros pour la classe + 2.20 euros par enfant) sont payés grâce à la coopérative.

Ventes et autres activités

L'association des parents d'élèves a besoin de nous !

Cette association s'est donnée pour mission de rendre la scolarité des enfants la plus agréable possible, notamment par l'organisation de sorties exceptionnelles et par le financement d'actions au sein de l'école. Et nous avons la chance d'avoir une association très active, qui met tout en œuvre pour satisfaire les enfants. D'ailleurs, l'an dernier, toutes les classes de l'école ont pu faire une sortie de fin d'année ! Mais tout cela a un coût... Il est de notre devoir, en tant qu'enseignants et parents, de tout faire pour faciliter l'action de l'association des parents d'élèves. Vous avez des idées d'actions à mener pour venir en aide à l'association ? Vous êtes disposés à offrir votre aide à l'association ? N'hésitez pas à vous manifester pour le faire savoir ! De leur côté, les enseignants s'engagent à organiser avec leur classe différents projets destinés à compléter l'œuvre de l'association des parents d'élèves.

Nous comptons sur vous !

Merci de votre participation !